

PROCÈS-VERBAL
DU COMITÉ DE PARENTS
Rencontre 2 – Séance ordinaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 8 décembre 2025 à 19 h en visioconférence.

Étaient présents :

Sous la vice-présidence de M^{me} Koralie Tanguay

Sébastien	Béchar	Représentant	École Saint-Joseph
Karine	Bégin	Représentante	CFER
Catherine	Blais	Représentante	École de la Clé-du-Boisé
Karine	Bouchard	Représentante	École Notre-Dame
Louis-Sébastien	Caron	Représentant	École Pointe-Lévy
Sylvain	Charest	Représentant	École Plein-Soleil
Stéphanie	Cotnoir	Représentante	École du Bac
Marc	Croteau	Substitut	École des Quatre-Vents
Tommy	Daigle	Représentant	École de la Caravelle
Nadia	Delarosbil	Représentante	École secondaire de l'Aubier
Cédric	Dubé	Représentant	École Belleau, Gagnon
Marc	Dufour	Substitut	École de l'Auberivière
Patrick	Dumais	Substitut	École de l'Épervière, Ste-Thérèse
Sabrina	Fontaine	Représentante	École du Ruisseau, Sainte-Marie
Ariane	Gaudreault	Substitut	École secondaire Pamphile-Le May
Martin-Jonathan	Girard	Représentant	École de l'Alizé, des Mousserons
Cynthia	Grégoire	Représentante	École secondaire de l'Horizon
Carl	Hardy	Représentant	École Notre-Dame-d'Etchemin
Stéphane	Hébert	Représentant	École de l'Étoile
Henoc	Jules	Représentant	École de la Chanterelle
Marie-Christine	Lemieux	Représentante	École de Taniata
Sara Arnel	Lessard	Représentante	École La Mennais
Steve	Létourneau	Substitut	École de l'Envol
Catherine	Payeur	Représentante	École Saint-Dominique
Ian	Pellerin-Poliquin	Représentant	École des Sentiers
Pascal	Plamondon-Gomez	Représentant	CCSEHDAA
Lucie	Pulliat	Substitut	École secondaire les Etchemins
Carole	Puisais	Substitut	École de la Clé-d'Or
Audrey	Roberge	Représentante	École de la Nacelle
Mathieu	Roy	Représentant	École de la Source
Jessica	Sanschagrin	Représentante	École des Quatre-Vents
Joël	Savoie	Représentant	École Clair-Soleil
Said	Snane	Représentant	École Charles-Rodrigue
Koralie	Tanguay	Représentante	École des Petits-Cheminots
Samuel	Tremblay	Représentant	École Saint-Louis-de-France
Simon	Tremblay	Représentant	École Sainte-Hélène
Antoine	Wells-Campagna	Représentant	École de la Rose-des-Vents

Invités :

M. François-Michel Bonneau -Leclerc
 M^{me} Caroline Marcotte
 M^{me} Sophie Turgeon

Directeur adjoint des Services éducatifs
 Directrice générale adjointe
 Directrice des Services éducatifs

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La séance est ouverte à 19 h et le quorum est respecté.

M^{me} Koralie Tanguay souhaite la bienvenue à tous pour la deuxième rencontre du Comité de parents de l'année scolaire 2025-2026. Elle invite M^{me} Sophie Turgeon, directrice des Services éducatifs, à se présenter.

M^{me} Sophie Turgeon rappelle aux membres qu'ils peuvent toujours écrire à se@cssdn.gouv.qc.ca en cas d'absence.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Koralie Tanguay présente les points à l'ordre du jour de la rencontre du comité.

- | | |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 19 h | 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum |
| | 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| | 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2025 |
| | 4. Suivi au procès-verbal de la séance du 20 octobre 2025 |
| 19 h 10 | 5. Mot de bienvenue de la directrice générale adjointe – M ^{me} Caroline Marcotte <ul style="list-style-type: none"> • Réponse à la lettre envoyée en mai dernier à la directrice générale |
| 19 h 20 | 6. Résultats du PEVR
Présenté par M ^{me} Caroline Marcotte |
| 19 h 50 | 7. Consultation sur la Politique 5.19 Admission-Inscription
Présenté par M. François-Michel Bonneau-Leclerc |
| 20 h 20 | 8. Consultation projet de calendrier scolaire 2026-2027 |
| 20 h 45 | 9. Rapport des comités <ul style="list-style-type: none"> a. Délégués à la FCPQ b. CCSEHDAA c. Transport d. Fondation musique en tête e. Conseil d'administration du CSSDN |
| 20 h 55 | 10. Questions du public |
| | 11. Des nouvelles de vos écoles |
| 21 h | 12. Varia |
| | 13. Levée de l'assemblée |

Proposée par M^{me} Cynthia Grégoire de l'École secondaire de l'Horizon et appuyé par M. Cédric Dubé de l'École Belleau, Gagnon tel que présenté.

Adoption à l'unanimité.

CP-2025-2026-011

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2025

La modification suivante est apportée au point 13 *Des nouvelles de vos écoles* :

- M. Mathieu Roy de l'École de la Source informe les membres que, pour faire du financement, une boutique en ligne avec des articles vestimentaires et d'autres produits empreints du nouveau logo de l'école a été mis en place. Une collection automne-hiver est en cours de préparation.

Proposée par M. Louis-Sébastien Caron de l'École Pointe-Lévy et appuyé par M. Mathieu Roy de l'École de la Source tel que modifié.

Adoption à l'unanimité.

4. Suivis au procès-verbal de la séance du 20 octobre 2025

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal de la séance du 20 octobre 2025.

5. Mot de bienvenue de la directrice générale adjointe – M^{me} Caroline Marcotte

M^{me} Caroline Marcotte fait un suivi à la résolution transmise en mai dernier par le Comité de parents à la Direction générale. Cette résolution consistait à proposer des suggestions et des pistes de réflexion et d'amélioration afin de diminuer les problèmes d'accès aux services professionnels dans les écoles.

Le 20 octobre dernier, M^{me} Suzie Lucas, directrice générale du CSSDN, a fait parvenir une réponse aux membres du Comité de parents. Elle rassure les parents et comprend leurs préoccupations. Le CSSDN a mis en place des réseaux interprofessionnels afin d'offrir des services plus efficaces et équitables. Elle rappelle que les ressources demeurent limitées et que les services doivent s'inscrire dans le cadre des budgets alloués. Une ressource cadre dédiée à la coordination du personnel professionnel et à l'interface entre les réseaux et les écoles a été ajoutée. Elle précise que si le centre de services scolaire (CSS) transmettait une liste de ressources externes, le CSS aurait la responsabilité d'assurer la qualité et le suivi de ces ressources. Les recommandations des professionnels externes sont prises en compte dans la mesure où elles sont applicables et compatibles avec les ressources existantes. Pour intervenir en milieu scolaire, les professionnels doivent faire partie des partenaires reconnus par le CSSDN. Il est donc impossible d'ouvrir l'accès à tous les professionnels.

La résolution ainsi que la réponse de M^{me} Lucas seront transmises par courriel aux membres et ceux-ci auront jusqu'à la prochaine rencontre pour en prendre connaissance et émettre leurs commentaires.

6. Résultats du PEVR

M^{me} Caroline Marcotte effectue un suivi des résultats du PEVR (Plan d'engagement vers la réussite). Elle rappelle aux membres qu'à partir du plan stratégique du ministère de l'Éducation, le CSSDN est dans l'obligation de préparer un PEVR. Pour ce faire, il doit répondre aux objectifs ciblés par le Ministère soit la qualification et la diplomation, les projets pédagogiques particuliers, des résultats de 70 % et plus en lecture, en écriture, résoudre et raisonner, etc. Pour y arriver, plusieurs moyens et stratégies sont utilisés, tels que la formation, le programme de conscience phonologique, les équipes collaboratives, etc.

Elle précise que les élèves ayant 70 % et plus aux épreuves obligatoires en lecture de 4^e et 6^e année ont plus de chance d'obtenir leur diplôme. L'équipe des Services éducatifs travaille en collaboration avec les écoles afin d'améliorer les différentes cibles.

Les données sur la diplomation et la qualification sont calculées en fonction des élèves ayant commencé leur 1^{re} secondaire au CSSDN, qu'ils aient terminé leur 5^e secondaire chez nous ou dans une autre CSS. Concernant les taux de sorties sans diplôme ni qualification, le CSSDN est bien situé.

M^{me} Marcotte présente les taux de réussite aux épreuves ministérielles pour les matières à sanction. Le Ministère demande aux CSS que les élèves participent à des projets pédagogiques particuliers. Une somme de 300 \$ est allouée par élève afin de permettre ces projets, et ainsi, la réussite des élèves. Un projet pédagogique particulier peut être un enrichissement en sport, en art, en science ainsi qu'un programme comme le PEI et le PALS. Étant donné qu'à partir du 2^e cycle, la promotion se fait par matière, il est plus difficile de mettre en place des projets pédagogiques particuliers. Pour la formation professionnelle, le taux de diplomation est excellent.

La présentation sera transmise prochainement aux membres.

7. Consultation sur la Politique 5.19 Admission-Inscription

M. François-Michel Bonneau-Leclerc présente les modifications apportées à la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (5.19)*. Il précise qu'une même école peut être constituée de plusieurs bâtiments. Comme le préscolaire 4 ans à temps plein n'est pas offert partout, il se peut que les écoles concernées soient dans l'obligation de procéder à un tirage au sort s'il y a plus d'inscriptions que de places disponibles. Cette pîge doit se faire en présence de la présidence du conseil d'établissement. Un membre suggère d'ajouter que la présidence peut déléguer quelqu'un dans le cas où elle serait indisponible.

Une précision a été apportée au point concernant la fratrie. Celle-ci sera maintenant considérée pour des écoles différentes offrant la continuité du parcours scolaire et l'ordre de priorité des inscriptions a été revu. Dorénavant, les décisions concernant les demandes de choix d'école seront transmises au plus tard le vendredi qui précède la semaine de la première journée pédagogique du calendrier scolaire.

M. Bonneau-Leclerc explique le processus de transfert d'élèves en cas de surplus de clientèle. Il rappelle que l'école choisie est déterminée en fonction de la transportabilité de l'élève. Dans le cas d'un transfert d'élève ayant des besoins particuliers, comme la francisation, la nouvelle école répondra à ses besoins, car chaque école a le service et les sommes nécessaires. Pour l'année scolaire 2026-2027, les transferts administratifs auront une durée d'une seule année scolaire. L'année suivante, les élèves seront réinscrits dans leur école de bassin. Pour un élève qui déménage en cours d'année, celui-ci peut terminer son année scolaire dans l'école qu'il fréquente déjà. Ce choix n'engage pas le CSS à fournir le transport scolaire. Une demande de place vacante auprès des Services du transport peut être effectuée.

8. Consultation projet de calendrier scolaire 2026-2027

M^{me} Sophie Turgeon explique que les journées pédagogiques pour le primaire et le secondaire sont les mêmes et qu'il y a 10 jours/cycle au primaire et 9 jours/cycle au secondaire. Le calendrier scolaire est présentement en consultation auprès des différentes instances. Elle rappelle qu'il doit comprendre 180 jours de classes et que le 20 août ne peut être déplacé à cause de la convention collective des enseignants.

Les jours en vert sont les jours fériés, ceux en jaune sont les journées pédagogiques et les triangles rouges sont les forces majeures.

Voici les suggestions et commentaires des membres à la suite de la présentation :

- Deux jours de congés collés pour le développement professionnel des enseignants : deux congés dans la même semaine peuvent être un enjeu pour les parents, par exemple le paiement du service de garde. Il est suggéré de faire 2 blocs au lieu de 4.
- Journées pédagogiques du mois de novembre : revoir les deux journées pour les rencontres de bulletin. Lors de ces journées, plusieurs locaux peuvent ne pas être disponibles. Prendre la pédagogique du 12 novembre et la déplacer au 21 juin.
- Forces majeures (jour de reprise pour tempête) : en mettre une par étape et reporter celle du mois de mars en mai ou juin.
- Essayer d'équilibrer les mois pour désengorger le mois de mars.

À la suite d'une question, M^{me} Turgeon précise que la journée pédagogique au retour de la semaine relâche, permet aux enseignants de faire leur planification avant le retour des élèves.

Les membres ont 24 heures pour soumettre leurs commentaires et suggestions à se@cssdn.gouv.qc.ca.

9. Rapport des comités

a. Délégués à la FCPQ

M^{me} Koralie Tanguay informe les membres qu'elle a participé au Conseil général de la FCPQ le 29 novembre dernier. Lors de cette rencontre, il a été question de la communication école-famille. Elle rappelle que la FCPQ a un site Internet et invite les membres à le consulter.

M. Cédric Dubé suggère de partager le « Conseil général express » afin de permettre aux parents de prendre connaissance des sujets qui ont été discutés lors des rencontres.

b. CCSEHDAA

M. Pascal Plamondon-Gomez explique brièvement le rôle du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA). Il demande aux membres s'ils savent ce qu'est un élève HDAA. Le CCSEHDAA est consulté sur différents points et comprend des parents et membres du personnel de chaque corps d'emploi.

La première rencontre de l'année a eu lieu le 1^{er} décembre dernier et l'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 27 octobre. Lors de la première rencontre, il a été question d'ajouter une 6^e séance pour l'année scolaire 2026-2027 et une rencontre extraordinaire pour l'année en cours. Le comité travaille très fort afin d'être plus visible (page Facebook, site Internet du CSSDN). Depuis deux ans, un petit guide EHDA est en préparation afin d'outiller les parents et les écoles. Deux webinaires sont en préparation pour cette année, un sur l'intimidation et la violence des enfants, et l'autre, sur la transition de la petite enfance vers le préscolaire. La prochaine rencontre est prévue le 19 janvier 2026.

c. Transport

Il n'y a aucun point du transport

d. Fondation musique en tête

Il n'y a aucun point de la fondation musique en tête

e. Conseil d'administration du CSSDN

Il n'y a aucun point du conseil d'administration du CSSDN.

10. Question du public

M^{me} Catherine Payeur a été mandatée par son conseil d'établissement pour savoir pourquoi les élèves du primaire n'étaient plus autorisés à prendre l'autobus de ville pour des sorties. Les coûts pour un autobus scolaire sont élevés comparativement à ceux de l'autobus de ville. M^{me} Sophie Tugeron précise que c'est la Société de transport de Lévis qui n'autorise plus le transport des élèves en autobus de ville et qu'il existe des mesures budgétaires pour les sorties éducatives.

11. Des nouvelles de vos écoles

M. Samuel Tremblay explique que le conseil étudiant de l'École La Martinière a pris l'initiative de préparer un calendrier de l'avent lequel comprend des récompenses et des privilèges pour les élèves. Il souligne que le document présenté lors de la dernière rencontre sur les fonds budgétaires a été réutilisé par la directrice de son école lors d'une rencontre du conseil d'établissement.

M^{me} Carole Puisais de l'École de la Clé-d'Or informe les membres qu'un marché de Noël et une guignolée auront lieu le 11 décembre prochain et que les sommes amassées seront remises pour embellir la cour d'école. Il y aura également une vente de pain pour financer le déjeuner de Noël du 17 décembre.

À l'École Plein-soleil, une campagne de financement majeure pour la cour d'école a eu lieu et une somme de 6 400 \$ a été amassée en deux semaines.

M^{me} Nadia Delarosbil de l'École secondaire l'Aubier explique que les élèves ont participé à une exposition au Musée de la civilisation concernant les camps de réfugiés. L'exposition sera accessible jusqu'au mois de janvier.

M^{me} Koralie Tanguay de l'École Saint-Louis-de-France explique que les élèves ont eu l'idée de partir un balado en interviewant le personnel de l'école. Les élèves prennent le temps de l'écouter et les épisodes sont disponibles sur le site Internet de l'école.

12. Varia

Il n'y a pas de varia.

13. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21 h 15.

Adoption à l'unanimité.

Koralie Tanguay, vice-présidente

Marie Carrier, secrétaire

Tableau des suivis des rencontres :

Date de la séance	Suivi	Responsable du suivi	Retour sur le suivi

En cas d'absence du représentant, merci d'en informer le substitut et de transmettre un courriel à comite.parents@cssdn.gouv.qc.ca.

Le représentant et le substitut peuvent assister à la rencontre. Toutefois, si un vote était demandé, un seul vote peut se faire par école.

CP-2025-2026-012